

LEGENDE

UA | Zone urbaine ancienne à vocation mixte

----UAa | Secteur à vocation principalement commerciale

---- UAb | Secteur à vocation de logements notamment séniors

--- UBa | Secteur du lotissement du Moulin ---- UBb | Secteur du Domaine de Montmélian

---- UBc | Secteur des opérations Maisonneraie I et II

---- UBd | Secteur du Parc de la Muette

---- UBp | Secteur de constructibilité limitée

UE | Zone à vocation d'équipements publics

Ueco | Zone à vocation économique

---- Ueco-a | Secteur principalement dédié aux activités logistiques

---- Ueco-b | Secteur à vocation d'activités mixtes

Ucart | Secteur de l'établissement NCS Pyrotechnie et technologies couverte

UH | Zone à vocation principale d'activité hôtelière

AU | Zone d'extension à vocation principalement résidentielle

---- AUa | Secteur préférentiel pour l'implantation de maison individuelle ---- AUb | Secteur préférentiel pour l'implantation de maisons en bandes

AUeco | Zone d'extension à vocation d'activités économiques

A | Zone agricole

---- Aa | Secteur à vocation d'activités autres qu'agricoles

---- Ap | Secteur de protection paysagère

N | Zone naturelle

---- Ng | Secteur du site géologique du Guépelle

PRESCRIPTIONS

🛨 Patrimoine paysager à préserver

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Lisière des espaces boisés à protéger

Orientations d'aménagement et de programmation

Secteur de drain non constructible Secteur où s'applique un PPRt

Zones humides avérées

Périmètre R111-3 valant PPRn

Front Urbain d'Intérêt Local (FUIL)

Front urbain d'Intérêt Regional (FUIR)

Axe de ruissellement

Suivi des évolutions du document :

- Mise en compatibilité par une déclaration de projet approuvée le 28 octobre 2021

- Entrée en vigueur : Révision n°1 approuvée le 11 février 2021

